

N° 27142-2022/1-ACTS/DAJI

Date du : 22 février 2022

### Rapport de présentation

**OBJET** : modification de l'arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

**PJ** : un projet d'arrêté.

#### 1. Commissions d'agrément des candidats à l'adoption et à la fonction de famille d'accueil (Titre 5 – Secteur de la santé et de l'action sociale - art. 48 et 49).

Il est demandé de remplacer Mme Cindy Pralong par Mme Christiane Saridjan-verger.

Organismes et articles de l'arrêté à modifier	Désignation actuelle	Désignation à opérer
Commission d'agrément des candidats à l'adoption Art. 48	<del>Mme Cindy PRALONG</del>	Mme Christiane SARIDJAN-VERGER.
Commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil Art. 49	<del>Mme Cindy PRALONG</del>	Mme Christiane SARIDJAN-VERGER

#### 2. Commission hydrographique de Nouvelle-Calédonie (Titre 6 – Secteur de l'environnement – art. 60).

Mme Bertille Jouan-Ligné a été désignée pour représenter la présidente de l'assemblée de la province Sud au sein de la commission hydrographique de Nouvelle-Calédonie. L'intéressée souhaitant être remplacée, il est proposé de désigner M. Frédéric Glavieux en tant que titulaire.

Organisme et article de l'arrêté à modifier	Désignation actuelle	Désignation à opérer
Commission hydrographique de Nouvelle-Calédonie	<del>Bertille JOUAN-LIGNE, titulaire</del> Stéphane BURCK, suppléant.	Frédéric GLAVIEUX, titulaire

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.